



- Etablissements membres ou membres associés d'un GHT**
- Centre hospitalier universitaire
  - Centre hospitalier
  - Centre hospitalier spécialisé
  - Centre de soins de longue durée
  - Etablissement médico-social
  - S Etablissement support du GHT
  - Etablissement associé à un GHT

- <sup>1</sup> PMP composé du PMP du GHT 21-52 et d'un volet spécifique au GHT Sud Côte-d'Or
- Etablissements ayant fusionné
- ⋯ Etablissements ayant une direction commune
- - - Direction commune en cours de réflexion
- Regroupement des établissements formant le GHT
- Limites départementales